

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Joué 26 Juillet 1917
REDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. Direction 2-20. - Rédaction 2-72. 39-50
Bureau à Paris : 10, rue de la Bourse
42^e ANNÉE - 5 cent. - N° 14.781

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,
rue Pavillon, 31, et dans nos bureaux ;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de
la Bourse, 8.
ABONNEMENTS : 3 mois 6 francs 1 an
12 francs 2 francs 50 cent. 5 francs 10 francs
France et Colonies... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Etranger... 8 fr. 17 fr. 30 fr.
Les abonnements partent du 1^{er}
et du 16 de chaque mois

Par le Sang et par le Fer

La dictature de salut public dont Kerensky a courageusement accepté les lourdes charges et les terribles responsabilités s'appuie désormais sur un ministère reconstitué, mais sur un ministère où des éléments libéraux collaborent avec les éléments socialistes. Les démissions qui s'étaient produites dans le précédent Cabinet, démissions suivies de la retraite du prince Louff, président du Conseil, avaient pu faire craindre une scission irrémédiable dans la démocratie russe. Cette inquiétude se trouve heureusement dissipée en présence de la constitution du nouveau gouvernement qui, sous l'énergique présidence de Kerensky, groupe des hommes représentant les divers partis de Gauche.

Le chef du ministère, qui garde le département de la Guerre et celui de la Marine, a comme collaborateur directeur et comme suppléant M. Nekrassoff ; ainsi l'union des éléments socialistes et des éléments démocratiques s'affirme tout de suite à la tête même du nouveau gouvernement. Un progressiste de la Douma, M. Effremoff, a été appelé à faire partie du Cabinet, où il a reçu le portefeuille important de la Justice. Le maintien de M. Teretschenko aux Affaires étrangères assure encore une précieuse garantie aux démocrates de la Douma. Enfin, M. Tseretelli à l'intérieur constitue un excellent choix, car ce socialiste a prouvé au cours des événements de ces derniers mois qu'il savait allier le bon sens le plus averti et la raison la plus clairvoyante à la plus grande énergie révolutionnaire.

On a déjà donné en Russie à ce ministère reconstitué le nom de « gouvernement de Salut de la Révolution ». Mais ce gouvernement dictatorial devra assurer le salut de la Patrie en même temps que le salut de la Révolution, les deux causes se trouvant d'ailleurs fatalement confondues. Car quel serait le sort du nouveau régime si la Russie succombait ? Dans la vibrante proclamation de l'heure présente est fortement mise en relief tandis que la double infamie des lâches et des traités est dénoncée comme un mal à extirper sans merci. Il y a là l'indice d'un définitif retour des révolutionnaires de toute la Russie à la conscience, à la raison, au sens des réalités du moment.

Le gouvernement, déclare Kerensky, « sauvera la Russie et maintiendra son unité par le sang et par le fer si les armements et les appels à l'honneur et à la conscience ne suffisent pas ». Voilà qui est parler en chef de gouvernement. Nous avons la ferme espérance qu'à la netteté virile des paroles va répondre la fermeté vigoureuse des actes. Les nouvelles du front démontrent l'angoissante gravité de la situation militaire pour la Russie. Comment le cri d'alarme qui retentit dans la capitale et qui appelle toute la nation au secours de la Patrie en danger ne serait-il pas entendu ?

CAMILLE FÉRY.

La Question de l'Essence

M. Bouge, député, a exposé à M. le ministre du Ravitaillement, prescrit qu'il ne doit recevoir satisfaction qu'après les besoins des services publics d'intérêt public et de la consommation familiale.

Il ne doit, d'autre part, aux termes de l'article 9 du décret du 10 avril 1917 être délivré de rationnement des voitures automobiles, que pour des voyages nécessaires par la défense nationale ou par un intérêt public.

PROPOS DE GUERRE

LES CHILLÈRES DE M. LEBUREAU

On m'a conté l'histoire d'une personne pas scrupuleuse qui encaissait, bien qu'elle n'y eût pas droit, les bons deniers de l'Etat. Encouragé, un citoyen crut de son devoir d'avertir le caissier des finances publiques. Mais aucun suite ne fut donnée à l'affaire. L'honnête personne continuait d'empocher, chaque mois, les pépètes de la Princesse. Autre avertissement. Même résultat.

Après trois tentatives inutiles, notre homme, voyant l'impunité de ses efforts, s'adressa à l'Etat. Alors le résultat ne se fit pas attendre. La situation reconvenue irrégulière, le secours fut supprimé, sans préjudice des suites, comme on dit au Palais. Voilà donc réglé le compte du délinquant. Mais le caissier par trop méfichiste, que lui dira-t-on ? que lui fera-t-on ?

Trois fois prévenu qu'un abus était commis envers les deniers de la garde, ce fonctionnaire n'a rien tenté pour le faire cesser, ni même pour se rendre compte s'il existait seulement. Cela ne demandait qu'un pas, un gros effort : une note de quelques lignes à envoyer. Il ne l'a pas fait. Il ne l'a pas fait parce que cela ne le regardait pas, parce que cela n'était pas son service. Réglementairement, il n'eût couru aucun reproche. Moralement, il mérite un blâme sévère, à défaut d'une sanction.

Je ne vous dirai pas où le fait s'est produit ; l'endroit ne fait rien à l'affaire. Il y a partout dans notre belle France des fonctionnaires qui agissent comme ce rond-de-cuir modèle du ministère de la Guerre, dans le bureau de M. le ministre de la Guerre, dans le bureau de M. le ministre de la Justice, dans le bureau de M. le ministre de l'Intérieur, dans un cartonnier, des documents de la plus haute importance dont la chemise portait, mouillée dans la plus admirable ronde, cette simple indication : *Pièces ne me concernant pas.*

ANDRÉ NEGIS

LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

La réponse des socialistes français à la convocation des socialistes russes

Paris, 25 Juillet.

Les membres de la Commission administrative permanente du parti des socialistes se sont réunis, hier soir, à 9 heures, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, à l'effet de poursuivre pour les ministères, relatif aux décisions exprimées par le Soviet russe de répondre favorablement à la convocation de l'Association internationale de Berlin.

Après une longue discussion à laquelle ont pris part MM. Renaudin, député du Var, Lebas, maire de Roubaix, etc., pour les majoritaires ; Jean Longuet et Paul Mistral, députés pour les minoritaires, il a été décidé que seules les organisations allemandes, françaises et anglaises, etc., inscrites au bureau socialiste international au mois d'août 1914, seraient représentées à Stockholm.

C'est ainsi que le parti socialiste italien par exemple, démissionnaire après la déclaration de la guerre, sera également convoqué.

Seule l'Association zimmerwaldienne de Berne sera considérée comme inexistante, malgré le désir des Russes.

Par contre, la Confédération Générale du Travail française et la Confédération américaine dirigée par M. Gompers, bien qu'ils ne soient adhérents au bureau socialiste international avant 1914, seront également convoqués à la Conférence de Stockholm, à la demande même des socialistes majoritaires.

1.089^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 25 Juillet.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Après un bombardement, violent mais de courte durée, les Allemands ont tenté, vers cinq heures du matin, une attaque des positions reconquises par nous dans la journée d'hier, sur le plateau de Californie.

Cette attaque a été complètement repoussée et nos gains de la veille maintenus et consolidés.

Des coups de main ennemis, au nord-ouest du mont d'Arlet, dans la région du mont Cornillet et en direction, au nord d'Aspach-le-Haut, ont échoué.

Nous avons fait des prisonniers.

Sur la rive gauche de la Meuse, activité des deux artilleries, aucune action d'infanterie.

LA GUERRE

Nous repoussons tous les assauts allemands dans la région de l'Aisne

LE RECU DES RUSSES EN GALICIE

Londres, 25 Juillet.

La Chambre des Communes a adopté les crédits supplémentaires de 650 millions de livres sterling.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétersbourg, 25 Juillet.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — A l'ouest de Dvinsk, après une vigoureuse préparation d'artillerie, nos troupes se sont emparées des positions ennemies près du chemin de fer de Dvinsk, à Vilna.

Au cours de cette bataille, se sont particulièrement distingués les régiments de Toulia, Lorzvitski, Sowrawski et le bataillon de la Mort.

Quant au reste du front, les officiers se sont fait remarquer par leur héroïsme et se sont fait masser en grand nombre.

Le général de division Dolgonow a été empoisonné par un gaz.

Dans la direction de Vilna, dans la région au nord de Kredo, l'ennemi a entrepris quelques attaques et a réussi à s'emparer d'une colline, au nord de Bogoulo, que nous avions occupée le 23 juillet.

Sur le Sereth, jusqu'à Tarnopol, fuellade, dans la région de Zagorobla, faubourg de Tarnopol, l'ennemi concentre ses forces et exécute un bombardement intense.

Dans la région de Mikouitzke, l'ennemi a passé sur la rive droite du Sereth et a délogé nos troupes du village de Volianazowka. Il a occupé Pernadevka, Dorowia, Bostow et Gza.

Entre le Sereth et la Strypa, l'ennemi a continué son offensive et, dans la soirée du 23 juillet, a occupé Pernadevka, Dorowia, Bostow et Gza.

Au nord-ouest de Buczacz, nos troupes se sont arrêtées sur la ligne Gaiworonka-Monaster-Gisko.

Sur le reste du front, nos troupes reculent dans la direction de l'Est.

On évacue Stanislaw.

L'UNITÉ D'ACTION

La Conférence des Alliés à Paris

PREMIERE REUNION

Paris, 25 Juillet.

La Conférence interalliée s'est ouverte ce matin, à 10 heures, au ministère des Affaires Étrangères. Elle a été présidée par M. Lohmann, ministre de la Guerre, et assistée de tous les ministres des Affaires Étrangères des nations représentées : France, Grande-Bretagne, Italie, Russie, Grèce, Roumanie, Serbie, Belgique, Pays-Bas, Portugal, Espagne, etc.

Après une longue discussion à laquelle ont pris part MM. Renaudin, député du Var, Lebas, maire de Roubaix, etc., pour les majoritaires ; Jean Longuet et Paul Mistral, députés pour les minoritaires, il a été décidé que seules les organisations allemandes, françaises et anglaises, etc., inscrites au bureau socialiste international au mois d'août 1914, seraient représentées à Stockholm.

C'est ainsi que le parti socialiste italien par exemple, démissionnaire après la déclaration de la guerre, sera également convoqué.

Seule l'Association zimmerwaldienne de Berne sera considérée comme inexistante, malgré le désir des Russes.

Par contre, la Confédération Générale du Travail française et la Confédération américaine dirigée par M. Gompers, bien qu'ils ne soient adhérents au bureau socialiste international avant 1914, seront également convoqués à la Conférence de Stockholm, à la demande même des socialistes majoritaires.

LA RÉVOLUTION RUSSE

Le nouveau gouvernement de salut public

Pétersbourg, 25 Juillet.

Après la nomination de M. Effremoff, le nouveau gouvernement de Salut Public est constitué comme suit :

MM. KERENSKY, président, Guerre et Marine ; NEKRASSOFF, ministre sans portefeuille, remplace M. Kerensky pendant les absences de ce dernier ; TSETRELLI, Intérieur, Postes et Télégraphes ; TCHERENKO, Affaires Étrangères ; EFFREMOFF, Justice ; TCHERENKO, Agriculture ; PIESCHKEANOFF, Ravitaillement ; SKOBLEFF, Travail ; PROKOPOWITCH, Commerce et Industrie ; LYOFF, procureur de Saint-Synode ; GONDNEFF, contrôleur d'Etat.

Les socialistes français au gouvernement provisoire

Paris, 25 Juillet.

La C. A. P., du parti socialiste (S. F. I. O.), adresse au gouvernement révolutionnaire de la République russe l'expression de son ardent sympathie. Elle est fière de constater que, pour la première fois, dans la grande nation moderne, le socialisme a pris, avec Kerensky et les autres députés du Soviet, la direction de la politique nationale. C'est le juste couronnement de l'effort des ouvriers, paysans et des intellectuels, qui ont, pendant quatre ans, mené avec un incomparable héroïsme, la lutte contre le despotisme des tsars, au milieu des difficultés effroyables qui lui ont été créées par la guerre et la crise politique et économique. Elle adresse aux socialistes russes, sans distinction de nuances, de sa grande approbation du gouvernement et de ses Soviets, dont l'union peut seule sauver la révolution et hâter la con-

Le succès du nouvel emprunt de la victoire

Genève, 25 Juillet.

On signale plusieurs fortes souscriptions à l'emprunt russe. On note notamment la souscription d'un Polonais appartenant à la vieille noblesse, Korol-Jarozvsky, qui souscrit toute sa fortune, évaluée à dix millions de roubles, comme expression de son optimisme pour la cause défendue par la Russie et les pays de l'Entente.

Contre les fauteurs de troubles

Pétersbourg, 25 Juillet.

Les perquisitions ont continué hier, dans plusieurs domiciles de maximalistes connus. Des arrestations ont été également opérées. Le *Novoye Vremia* publie une lettre signée de Kozlov, de Zinoviet et de Kromentz, dans laquelle ceux-ci repoussent les accusations dont ils sont l'objet.

Les journaux annoncent que le gouvernement publiera prochainement l'ordre de réunions publiques et de manifestations dans les rues.

La presse russe

Pétersbourg, 25 Juillet.

Les journaux applaudissent à la constitution du gouvernement dictatorial : Le *Den* estime que la solution donnée à la crise est la seule qui convienne et la meilleure. Le gouvernement de Salut Public, dit-il, saura trouver des ressources illimitées. Le *Rousskaïa Volia* dit : « La seule chose qui puisse servir à l'Europe, qui comprendrait le monde, est un gouvernement ferme, ne craignant aucune responsabilité. L'espoir renaît maintenant que la Russie ne périra pas et qu'elle aura le moyen de faire face à la crise sans exemple qu'elle traverse ».

Sur le Front roumain

Communiqué officiel

Vassy, 25 Juillet.

Sur la frontière ouest de la Moldavie, actions de patrouilles et bombardement d'artillerie. L'ennemi a tenté de reprendre nos positions entre les villages du Casin et a été repoussé avec pertes. Sur le reste du front, vive activité d'artillerie.

L'Amérique contre l'Allemagne

Une armée d'un million d'hommes en Europe

Washington, 25 Juillet.

Une partie des milieux officiels interprète la demande de cinq milliards de la Commission des Finances comme impliquant la création d'une armée d'un million d'hommes pour servir en Europe, qui comprendrait cent mille hommes tirés au sort, la garde nationale et l'armée régulière.

Les exploits allemands

New-York, 25 Juillet.

De nombreux rapports ayant démontré que les agents allemands cherchaient à fomenter au sein des organisations ouvrières américaines un mouvement contre la conscription, le Congrès, secrétaire de la Fédération Générale du Travail aux Etats-Unis, s'est entretenu avec les dirigeants des différentes organisations syndicales pour découvrir et éliminer de leurs rangs tous les éléments suspects.

La Guerre sous-marine

Le mouvement des ports français

Paris, 25 Juillet.

Le ministre de la Marine nous communique le relevé hebdomadaire des ports français pour la semaine finissant le 22 juillet à minuit, que nous publions à titre documentaire :

Entrées et sorties des navires de commerce de toutes nationalités (au-dessus de 100 tonneaux net) : des ports français, 83 entrées, 103 sorties ; des ports étrangers, 103 entrées, 97 sorties.

Navires de commerce français coulés par des sous-marins ou des mines : 10 au total, dont 6 français et 4 étrangers ; au-dessus de 500 tonneaux brut, 0 ; au-dessous de 500 tonneaux brut, 0. Navires de commerce français coulés sans succès par des sous-marins, bateaux de pêche coulés, 0.

Le torpillage du « Medjerda »

Paris, 25 Juillet.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour chevalier :

Charles Charles, soldat à la 4^e compagnie du 15^e régiment d'infanterie :

« Bien qu'amputé de la cuisse gauche, a joué un rôle capital dans le sauvetage des 121 rescapés du vapeur *Medjerda*, torpillé par un sous-marin ennemi, a sauvé personnellement un enfant qui se noyait, en se jetant à l'eau pour le sauver ; a donné à tous le bel exemple de courage et d'abnégation, soutenant le moral des naufragés et dirigeant avec un sang-froid, une intelligence et un dévouement admirables, toutes les opérations de sauvetage. » (Croix de guerre.)

Le trafic maritime des ports italiens

Rome, 25 Juillet.

Au cours de la semaine qui s'est terminée à minuit le dimanche, 22 juillet, le mouvement des navires marchands de toutes nationalités, dans les ports italiens, a été le suivant :

Entrées : 533 navires, d'un tonnage brut de 339.915 tonnes.

Sorties : 530 navires, d'un tonnage brut de 403.450 tonnes.

Dans ces chiffres, il n'est pas tenu compte

Les Raids allemands sur l'Angleterre

Par représailles on interné des prisonniers sur les côtes exposées

Londres, 25 Juillet.

Le *Daily Express* apprend que le gouvernement anglais a donné l'ordre d'interner un certain nombre de prisonniers dans l'île de Thanet, en avant des côtes exposées de Ramsgate, Margate et Broadstairs. Le premier contingent de ces prisonniers est déjà arrivé.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 25 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Abel.

Les cadres de l'armée de réserve et territoriale

La Chambre adopte le projet de loi tendant à modifier l'article 49 de la loi du 13 mars 1913 relative à la constitution des cadres de l'armée active et de l'armée territoriale. Ce projet dispose que les officiers et les assimilés de la réserve et de l'armée territoriale de toutes les armes peuvent en temps de guerre accéder à tous les grades de la hiérarchie militaire.

La loi Mourier

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi relative aux allocations aux unités combattantes des mobilisés appartenant à l'armée active et à sa réserve.

Le président du Conseil, M. Loucheur, dit : « La Commission et le gouvernement acceptent un amendement de M. Levasseur qui est adopté, ainsi que des amendements de MM. Dreyfus et Fernand Morin. »

M. Noël obtient du sous-secrétaire d'Etat la promesse que la situation des officiers issus de l'active ne sera pas modifiée.

M. Delys parle des officiers de recrutement et des étudiants en médecine.

Un texte proposé par M. Delys et s'appliquant aux étudiants en médecine pourvus de deux inscriptions validées est adopté, ainsi qu'un autre texte proposé par M. Delys et s'appliquant aux infirmiers qui assistent les médecins militaires dans leurs tâches médicales ou chirurgicales.

Répondant à M. Delys, M. Godart déclare qu'il n'est pas douteux que des groupes de bancarques divisionnaires constamment au profit des unités de vie de la loi, assimilés aux unités combattantes. Un amendement de M. Lévêque, combattant par le gouvernement et la Commission, est adopté à mains levées.

M. Montel parle en faveur des vétérinaires.

M. Dreyfus soutient un amendement en faveur des chimistes.

M. Quéruin signale des inégalités de traitement parmi les automobiles militaires.

M. Paté. — Il y a des abus qu'il faut faire cesser.

M. René Besnard. — Au nom de mon collègue de l'Armement, je vous donne l'assurance que tous nos efforts seront faits pour empêcher de tels abus. L'unification du recrutement des automobilistes est décidée à partir de la classe 1900.

M. Delys. — La loi Dabry est une loi de justice. M. René Besnard. — J'en prends l'engagement. Les cinq premiers paragraphes de l'article 2 sont adoptés.

M. Paul Penet demande la suppression du § 4 de la loi qui vise les militaires de la gendarmerie qui servent effectivement dans cette arme le 28 août 1914. Les candidats doivent être admis, mais qu'un fassent bénéficier d'une exception des gens qui ont choisi la carrière militaire. La place des jeunes militaires de la gendarmerie est dans les troupes.

M. Paul Penet. — Le grand organisateur de l'Armement, M. Millaud, qui permit à une quantité d'avocats, avoués, notaires de se découvrir une vocation pour la gendarmerie. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) On ne veut pas que des combattants parmi les gendarmes qui sont en beaucoup trop grand nombre et n'ont que des tâches secondaires de la gendarmerie, d'hommes d'escorte, de secrétaires.

L'amendement, combattu par la Commission, est rejeté par 231 voix contre 100.

Le § 2 de l'article 2 est adopté.

M. Dreyfus propose de faire un § 7 pour les militaires des sections armées de ports coloniaux. L'amendement est repoussé à mains levées.

La demande de M. Delys, ou régitte ainsi le troisième : « A tous les militaires rentrés d'Allemagne ou des départements étrangers, pour quelque cause que ce soit, le Parlement ne se détermine pas à affecter dans la zone de l'intérieur. Il est indispensable de fixer d'une façon définitive la situation des militaires, les résolutions que, malgré les pressions faites, les résolutions à faire établir d'un façon complète. »

M. Paté. La Commission de l'Armée repousse cet amendement. Le personnel navigant est, en effet, considéré comme personnel combattant. L'article 4 de la loi permettra le maintien des officiers indispensables.

M. D'Abigny retire son amendement.

Répondant à M. Lévêque, M. Paté expose que le temps de séjour à l'hôpital à la suite de blessures complètes comme temps passé au front.

M. Pierre Dreyfus propose de réviser ainsi le début de l'article 2 : « A partir de la promulgation de la présente loi, les hommes de la zone de l'intérieur, qui ont été affectés dans la zone de l'intérieur, sont susceptibles de fixer d'une façon définitive la situation des militaires, les résolutions à faire établir d'un façon complète. »

M. Honorat parle également en faveur des père de 5 enfants.

M. René Besnard. — Les créateurs ont bien voulu reconnaître que le gouvernement ne se déterminait pas des familles nombreuses. Des mesures ont été prises, les officiers qui doivent en assurer l'exécution ont compris l'importance de ces mesures. Il est indispensable qu'ils ne comprennent pas le gouvernement. Ils ont demandé à l'Assemblée nationale de leur donner la main à l'exécution de ces mesures. Tous les pères de 5 enfants, ou bien de 3 enfants, ou bien de 2 enfants, ou bien de 1 enfant, ont demandé à l'Assemblée nationale de leur donner la main à l'exécution de ces mesures. L'amendement Dreyfus risquerait d'enlever vingt mille hommes à ces formations de l'armée. Son adoption risquerait de compromettre le rajeunissement des classes dans un intérêt économique.

Roman de Christiane

PREMIERE PARTIE

LA BRUNE ET LA BLONDE

Servières avait conscience du supplice qu'entraînerait la malheureuse... supplie qu'acquiescât l'altération profonde de son visage.

Mais il feignait de croire aveuglément à ses promesses... à ses résolutions.

Il se montrait tendre... respectueux... dévoué.

Son adoration paraissait être sans bornes.

Il avait été décidé que le mariage se ferait dans la plus stricte intimité.

Le jour même de la jeune fille expliquait cette décision.

Le matin du fameux jour, lorsque Inès fut revêtue de sa robe blanche, elle chancela tout à coup, et, prise d'une syncope, tomba en arrière dans les bras de la femme de

chambre qui l'habilitait et qui dut la porter sur une chaise longue.

Elle n'avait pas repris connaissance que Servières arriva.

Mais les soins du chirurgien bientôt la rappelaient à la vie.

Dès qu'elle eut ouvert les yeux elle lui sourit, en disant :

— Mon ami, c'est une pauvre femme que vous allez avoir et mieux vaudrait peut-être pour vous, pendant qu'il en est temps encore, renoncer à elle.

Elle s'efforçait de plaisanter. Les derniers mots s'étranglèrent dans sa gorge... ses lèvres étaient blanches et sèches... ses yeux pleins d'une angoisse folle.

Servières ne fut pas sans remarquer ce trouble, sans deviner le drame du cœur... la révolte suprême de la chair.

C'était presque un nouveau crime qu'il commettait en acceptant le sacrifice de cette malheureuse.

Il était temps encore — elle venait de le dire — de ne pas l'accomplir... d'avoir pitié.

Mais cet homme ne connaissait pas la pitié.

Il sourit, lui aussi.

Et la voit pleine d'une fausse tendresse :

— Taisez-vous... je vous adore...

— Quelques heures plus tard, Inès Marquis s'appela madame Georges Servières.

IX

La Grand'mère

Le retour du père... ce retour tant escompté, tant attendu par les enfants... ne ramena pas la gaieté dans le petit appartement de la rue Laugier.

Il n'y avait plus, ce jour-là, de fleurs éparses dans toutes les pièces.

Il n'y avait plus de sourire sur les lèvres de Christiane... plus de clarté... plus d'amour dans ses grands yeux cerclés par la lèvre.

Les cris de joie que Claudette, que le petit avaient poussés alors que le petit, que le petit mère étaient apparus à la porte de l'antichambre... ces cris-là étaient restés sans échos.

Tout de suite un grand, un pénible silence leur avait succédé.

Et ils ne devaient plus guère résonner par la suite dans le nid naçure si plein de tendresse et de gaieté que les orages de la vie venaient de lévisser.

La jeune femme avait cédé à Roger la chambre qu'ils occupaient autrefois ensemble.

Un lit avait été installé pour elle dans celle des enfants.

A présent Roger se plaisait à les regarder. Même il les attirait près de lui, il les prenait sur ses genoux... il passait doucement, lentement, ses longs doigts am-

gris dans les boucles de leur chevelure et il répétait les phrases qu'ils disaient :

— Petit père... nous t'aimons... Petit père... nous prions Dieu de te guérir.

Et quand ils s'appelaient dans leurs yeux, lui, pensif, redisait leurs noms qu'ils prononçaient :

— Claudette... Marco...

Et parfois il hochait la tête... et pendant de longs instants paraissait absorbé dans une méditation profonde.

Souvent aussi... la petite fille et le petit garçon inconsciemment, par leurs réflexions, faisaient monter des larmes aux yeux de Christiane.

La malheureuse jeune femme continuait à entourer son mari de soins constants, de soins assidus.

Mais elle ne pouvait — en dépit de sa bonté profonde et de sa belle grandeur d'âme — vaincre l'angoisse.

Entre lui et elle, il y avait maintenant le souvenir de l'autre...

... De cette inconnue pour qui Roger l'avait trahie.

... De cette inconnue à laquelle il pensait encore dans sa folie... dont il prononçait le nom... comme si cette passion coupable survivait à la déroute de son cerveau, comme si cet amour maudit le poursuivait par delà ce grand mystère d'inconscience dans lequel il était plongé.

Et, chaque fois que ce nom... Adeline... sortait de ses lèvres, il semblait à Chris-

tiane qu'un coup de couteau lui était donné en plein cœur.

Et dans ses grands yeux d'amblyopie, assombrés à présent, voilés de tristesse et de deuil, une flamme de jalousie s'allumait pour de longues heures...

Parfois, Claudette en la voyant immobile, frémissante près de Roger lui disait :

— Pourquoi, petite mère, ne t'assesses-tu pas petit père comme autrefois ?

Et lui, répétait inconsciemment ces mots :

— Pourquoi plus comme autrefois ?

La fillette ajoutait dans un élan de son bon petit cœur, dans un élan spontané de tendresse :

— C'est donc que tu ne l'aimerais plus autant parce qu'il a mal... parce qu'il souffre... C'est pas de sa faute, pourtant !

Et le malheureux, en écho plaintif :

— C'est pas de sa faute, pourtant !

Alors, vaincue, Christiane se penchait vers lui et de ses lèvres froides, de ses lèvres blêmes, elle effleurait le front ou les joues de Roger... qui tressaillait... longuement.

... Puis qui, ensuite, restait silencieux et, eût-on dit, préoccupé.

Dès le lendemain du jour où Roger avait quitté la maison de Neuilly, fidèle à la décision qu'elle avait prise et fait connaître à Servières, Christiane s'était rendue chez un chirurgien réputé à qui, sans se faire connaître, elle avait dit :

— Monsieur, un de mes parents habitant

la province a fait l'an dernier une chute à la suite de laquelle il n'a pas cessé de souffrir de la tête. Des médecins consultés prétendent qu'une opération s'impose... Ses proches m'ont écrit pour me prier de demander à un chirurgien éminent les conditions auxquelles il ferait cette opération. C'est là la raison de ma visite.

Le docteur, un petit vieillard glabre et sec, avait répondu de suite avec une brusquerie et un mépris de savant bourru :

— Mon Dieu, madame, mes conditions sont très variables... J'ai un principe à moi que d'aucuns trouvent fort mauvais, que je juge excellent. Du moins c'est la mon opinion. Ce principe, le voici : c'est de faire payer à mes clients riches les soins que je donne gratuitement à mes clients pauvres... Tout dépend donc de la situation de fortune dans laquelle se trouvent ceux qui ont recours à moi...

Et comme Christiane un peu étonnée... un peu émue de cette franchise brutale, rougissait :

— Voyons... ne vous frottez pas de ce que je viens de vous révéler, et faites-moi connaître très franchement l'état de fortune de votre parent. Qui est-il ? Que fait-il ?

Déjà la jeune femme s'était remise à enrouler une pauvre servante, du tac au tac, elle répondit :

(La suite à demain.)

LES NOUVELLES DÉPÊCHES DE LA GUERRE PAR FIL SPECIAL

M. Boyris accepte de limiter son amendement aux pères de cinq enfants R. A. T. L'amendement Boyris ainsi modifié est adopté.

Le Scandale Margulies

Paris, 25 Juillet. A la suite d'une longue enquête faite par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Intérieur, ce dernier a été informé que des renseignements fournis par le gouvernement belge, il résultait que le sieur Margulies appartenait à la nationalité autrichienne et non à la nationalité belge, comme il l'avait prétendu.

Les Titres volés par l'Ennemi

Nice, 25 Juillet. Une perquisition domiciliaire a été effectuée sous la direction de M. Orsatti, commissaire spécial, à la villa Casaparc, à Cimiez, résidence d'été de M. Margulies. Les résultats en sont tenus secrets.

Deux nouvelles arrestations

Nice, 25 Juillet. Deux complices de M. Martiner, trésorier payeur général, accusé d'avoir négocié des titres volés par les Allemands dans une cave, à Péronne, ont été appréhendés à Cannes. Ils portaient 300.000 francs de titres dérobés sur un territoire envahi, cachés dans une malle à double fond. Ils ont été conduits à Nice et mis à la disposition de M. Ternier, juge d'instruction. Ils sont accompagnés de leur frère, Loret et Dufautens, venant de Suisse et se préparant à gagner l'Espagne.

Exécution d'un Parricide

Paris, 25 Juillet. Ce matin, au boulevard Arago, à son lieu d'exécution de Jean Spœtler, âgé de 21 ans, qui, en compagnie de deux complices, avait assassiné son père, marchand de journaux, demeurant rue du Croissant.

Cour d'assises des Bouches-du-Rhône

L'Assassinat du Brigadier de Police Lioutaud

Aix, 25 Juillet. La plus importante affaire de la session se déroule aujourd'hui mercredi devant le jury : Le meurtre du brigadier Lioutaud. Vingt les faits :

Dans la nuit du 25 octobre 1916, vers 11 h. 45 du matin, à Marseille, le brigadier de police Lioutaud faisait une ronde, en compagnie des agents Colaverty et Bertrand. Au coin de la Grand'Rue et de la rue Bouteille, le sergent est en présence de trois individus dont les allures leur paraissent suspectes. Le brigadier résout de les arrêter. Ils se débattaient et l'un d'eux, nommé Niolet, se précipita sur le brigadier et le frappa à la tête avec un couteau à manche en bois. Le brigadier tomba et fut entraîné par les deux autres malfaiteurs, les accusés Sautell et Molteni et les conduire au poste.

Quelques jours plus tard, l'infortuné brigadier succomba aux suites de ses graves blessures. A l'audience d'hier, Niolet, tout en reconnaissant la matérialité des faits, prétend qu'il était ivre et qu'il se serait vu pousser le couteau lorsqu'il fut sur le brigadier Lioutaud.

Après interrogatoire des complices du meurtrier, la Cour entendit le témoin principal, M. le docteur Dufour, qui a pratiqué l'autopsie de la victime ; les agents qui accompagnèrent le brigadier Lioutaud ; le commissaire de police, qui recueillit à la permanence les premiers renseignements sur ce drame.

L'audience des débats, M. Rol, avocat général, prononce un réquisitoire des plus éloquents et réquisitoire avec sévérité contre les malfaiteurs qui ont osé commettre un crime de cette nature. Le jury se retire pour délibérer.

L'arrêt général a demandé la peine capitale pour Niolet et les deux autres malfaiteurs, les accusés Sautell et Molteni à quatre mois de prison.

L'Extension du Périmètre d'Octroi

Dans sa dernière séance plénière, le Conseil municipal a écouté la lecture d'un rapport de M. Valentin, relatif à l'extension du périmètre d'octroi. La nouvelle ligne périmétrique englobera les quartiers suivants : les habitations de la rue de la République, du même avantage d'édilité que les quartiers du centre : Montredon, Bonneville, Sainte-Anne, Mazargues, Saint-Marguerite, La Croix-Rouge, Saint-Louis, Saint-Jean, Saint-Marcel, de Valbarelle (la Basse), la Valentine, les Calliols, Saint-Julien des Oliviers, les Durbeux, la Rose, la Croix-Rouge, Châteauneuf, les Bouches, les Morlan, Saint-Marthe, les Angélauds (les Accades), Saint-Louis, la Viste, Saint-Anthoine, Séon-Saint-André, Séon-Saint-Henri, l'Estaque. La population qui va être comprise sera, d'après les estimations, de 65.553 habitants. La plus-value des recettes — en les basant sur les sommes actuellement payées par tête d'habitant — sera de 1.741.931 francs.

Le rapport entre longuement dans les considérations qui imposent au Conseil municipal l'extension du périmètre d'octroi ; il analyse aussi les objections auxquelles donneront les taxes nouvelles ou une augmentation de taxes, et dénombre les nouveaux bureaux de recette et de ventilation qui devront être créés ; ils sont au nombre de 63.

La Commission plénière s'est ralliée aux conclusions de M. Valentin et le rapport sera présenté au Conseil municipal dans une séance qui aura lieu la semaine prochaine, — M.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms de M. André Nolane, commandant au 101^e d'artillerie, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 20 juillet 1917, à l'âge de 19 ans.

De M. Auguste Espié, de la 1^{re} section d'infanterie, mort au service de la Patrie le 13 juillet 1917, à l'âge de 32 ans.

De M. Edouard Reblu, employé au Modern-Hôtel, soldat mitrailleur au 57^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 22 juillet 1917.

De M. Frédéric Rouet, soldat au 52^e colonial, tué à l'ennemi le 16 juin 1917, à l'âge de 24 ans.

De M. César-Ernest Berthezène, soldat au 52^e colonial, mort au service de la Patrie, à l'âge de 21 ans.

Le Petit Provençal prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de vingt-huit jours, du 29 juin au 30 juillet 1917, aura lieu le vendredi 27 juillet, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République, à partir du numéro 1 à 100 et les ter des 1^{er} et 2^e cantons.

La perception de la rue Clapier, à partir du numéro 1 à 500 et les ter du 2^e canton (A à L).

La perception de la rue de la Basse, 23, palera du numéro 1 à 500 et les ter.

La perception du boulevard des Dames, à partir du numéro 1 à 500 et les ter des 1^{er} et 2^e cantons.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, à partir du numéro 1 à 500 et les ter des 1^{er} et 2^e cantons.

Nouvelles Marseillaises

La Requisition des Recoltes

Le gouvernement semble vouloir organiser le ravitaillement national pour l'hiver prochain. Il souffre malheureusement du manque de confiance des intéressés en cette matière, que lui ont valu ses expériences fâcheuses antérieures. Il souffre aussi toujours de la routine administrative que l'on veut suivre malgré tout.

Voici que l'on avise les agriculteurs que l'intégralité de leurs récoltes est réquisitionnée et qu'ils devront s'adresser, par la suite, au Ravitaillement pour assurer leur alimentation personnelle et pour se procurer les semences. Les agriculteurs protestent et l'on ne s'empêche de leur donner raison. Il serait exorbitant que l'on prit aux producteurs leurs récoltes pour leur en livrer ensuite la partie nécessaire à leurs besoins, à un prix fatalement majoré puisque les frais seraient accrus.

Les agriculteurs manifestent aussi l'intention de garder des semences pour l'an prochain. L'expérience de cette année leur a prouvé que l'Administration était lente à les fournir alors que la terre n'attend pas ; ils préfèrent se fier à eux-mêmes — et garder par devers eux les quantités utiles. Il serait plus pratique de laisser aux producteurs ce qui leur est strictement nécessaire, et de ne réquisitionner que les quantités destinées à la vente. Il importe en tout cas de ne pas décourager les efforts de ceux et de celles qui dépendent à la terre la nourriture de tous.

Les Evénements de Grèce

La séance de réouverture de la Chambre Athènes, 25 Juillet. La Chambre a tenu une simple séance usuelle de réouverture. Les tribunes étaient bondées. Toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes.

Après la séance, a été donnée par l'archevêque, M. Venizelos à la suite du décret convoquant la Chambre. Aussitôt les cris de : « Vive la Grèce libre ! » ont retenti, accompagnés d'acclamations.

Le président a reçu les félicitations des députés présents.

La Chambre s'est ensuite ajournée. Elle sera convoquée de nouveau par le président provisoire à l'effet d'être son bureau, probablement lundi.

Les députés de l'opposition n'étaient pas présents à la séance d'aujourd'hui, mais ils ont tenu à manifester leur retour au bureau de la Chambre sans constituer. Il n'est produit aucun incident.

Chronique Locale

La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin, 19° 9 ; à 7 heures de la nuit, 16° 6 ; à 7 heures du soir, 17° 6 ; minimum, 17° 1 ; maximum, 31° 8. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 757,4 ; 757,2 et 757,6. Le vent faible de Sud-Est a régné toute la journée.

Une bonne nouvelle nous parvient : M. le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel. Paris, 25 Juillet. Communiqué de l'armée d'Orient, 24 juillet : Activité moyenne d'artillerie dans la région de Vardar. Des artilleries ennemies ont été dispersées par les séries vers Staravina. Vive action d'artillerie au nord-ouest de Monastir durant la nuit du 23 au 24. Le calme s'est rétabli la journée.

Les Evénements de Grèce

La séance de réouverture de la Chambre Athènes, 25 Juillet. La Chambre a tenu une simple séance usuelle de réouverture. Les tribunes étaient bondées. Toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes.

Après la séance, a été donnée par l'archevêque, M. Venizelos à la suite du décret convoquant la Chambre. Aussitôt les cris de : « Vive la Grèce libre ! » ont retenti, accompagnés d'acclamations.

Le président a reçu les félicitations des députés présents.

La Chambre s'est ensuite ajournée. Elle sera convoquée de nouveau par le président provisoire à l'effet d'être son bureau, probablement lundi.

Les députés de l'opposition n'étaient pas présents à la séance d'aujourd'hui, mais ils ont tenu à manifester leur retour au bureau de la Chambre sans constituer. Il n'est produit aucun incident.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie, non seulement à la caserne des pompiers, où le commandant de la brigade est aimé de tous dans la ville et dans le département, où le vaillant officier compte de si nombreuses sympathies. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le diplôme des pharmaciens de 2^e classe. — Le docteur de la Cour, ancien Anarchiste, qui, au cours de la guerre, commandait nos sapeurs-pompiers, vient de recevoir, au titre militaire, la croix de la Légion d'honneur, pour ses hauts mérites militaires, que nous remercions au Journal Officiel.

Chef de bataillon au 21^e régiment d'infanterie territoriale ; officier très actif et énergique, ayant de l'autorité et des qualités de commandement, a fait preuve de courage et de sang-froid depuis le début de la campagne.

Communiqué officiel

Paris, 25 Juillet. Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

L'activité des deux artilleries s'est maintenue très vive au cours de la journée, notamment sur les plateaux des Casemates et de Californie.

En Champagne, dans la région de Moronvilliers et sur la rive gauche de la Meuse, partout nos batteries ont très vigoureusement pris à partie l'artillerie ennemie. Aucune action d'infanterie.

Reims a reçu cinq cent soixante-sept obus.

Le communiqué officiel suivant : Pétrograd, 25 Juillet. L'état-major de l'armée roumaine publie le communiqué suivant :

Dans la partie sud des Karpathes, les troupes des généraux Rafoza et Avresco ont pris l'offensive et ont occupé les villages de Meresci et de Volosensy. Elles ont fait plusieurs centaines de prisonniers et ont enlevé dix-neuf canons, dont plusieurs lourds.

On doit se féliciter de l'habileté de la manœuvre et de l'étroite liaison des forces roumaines et russes, ainsi qu'à la vigoureuse action de l'artillerie alliée.

En fin de journée, la ligne ennemie, puissamment organisée, a été enfoncée sur un large front.